



Conseil d'administration

353^e session, Genève, 10-20 mars 2025

Section institutionnelle

INS

Date: 23 janvier 2025

Original: anglais

Première question à l'ordre du jour

Approbation des procès-verbaux de la 352^e session du Conseil d'administration

1. Conformément aux dispositions du paragraphe 5.6.3 du Règlement du Conseil d'administration, le projet de procès-verbaux de la 352^e session du Conseil d'administration (octobre-novembre 2024) a été affiché sur le site Web du Conseil d'administration. Suite à cet affichage, les membres étaient tenus de communiquer au Bureau les modifications qu'ils souhaitaient apporter à leurs interventions avant le 6 janvier 2025. Les [procès-verbaux](#) de la 352^e session du Conseil d'administration, contenant les modifications reçues, sont ainsi soumis au Conseil d'administration pour approbation au début de sa 353^e session.

► Projet de décision

2. Le Conseil d'administration approuve les procès-verbaux de sa 352^e session, tels que modifiés.